



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRESTATION POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION, EN BASSE TENSION.

A : NATURE DE LA DEMANDE *

Quel est votre type d'installation ou type de bâtiment ?

Installation Individuelle

Ouvrages concernés

- Maison individuelle
 Local commercial
 Autre cas, à préciser :

Prestations

- Raccordement neuf
 Modification
 Déplacement
 Suppression de branchement individuel
(date de la demande de cessation

Puissance de raccordement demandée

- 12 kVA monophasé (2 fils)
 36 kVA triphasé 4 (fils)

 de 36 à 59 kVA triphasé
 de 60 à 119 kVA triphasé
 de 120 à 250 kVA triphasé

Longueur de la dérivation individuelle (entre le coffret en limite de propriété et le compteur) :

..... m

Installation Collective

Ouvrages concernés

- Immeuble d'habitation
 Locaux commerciaux
 Immeuble de bureau
 Autre cas, à préciser :

Nombre de points de comptage :

Prestations

- Raccordement neuf
 Ajout d'un comptage
 Modification
 Déplacement
 Suppression de branchement collectif
(date de la demande de cessation

Type de chauffage

- Gaz
 Electricité
 Chauffage urbain

Lotissement / Zone Aménagement

Nombre de parcelles créées :

Le projet fait-il l'objet d'une demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) ? *

- OUI, NON

Si oui date de dépôt de la demande et référence :

B : COMMENTAIRES, INFORMATIONS, DESCRIPTIF

C : LOCALISATION PRECISE DU LIEU DE LA PRESTATION ¹

Adresse du chantier :
.....
Code postal : * Commune : *
Références cadastrales :
N° de Section : n° de parcelle :
Coordonnées GPS :

D : DOCUMENTS A NOUS RETOURNER

La présente demande doit **obligatoirement** être accompagnée :

- d'un extrait KBIS si le demandeur est une société,
- du plan permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande de permis de construire),
- du plan de masse de la construction, avec l'emplacement du coffret en limite de parcelle (en précisant l'échelle),
- si possible, d'une photographie de l'environnement de votre projet.

+ Pour un raccordement neuf individuel :

- de l'emplacement souhaité du compteur dans la construction (à indiquer sur le plan de masse),
- d'une copie du permis de construire qui vous a été délivré (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable le cas échéant), si votre opération y est soumise.

+ Pour un raccordement neuf collectif :

- d'une copie du permis de construire qui vous a été délivré (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable le cas échéant), si votre opération y est soumise.

Pour une création de lotissement :

- du plan des réseaux électriques projetés,
- de la note de calcul de dimensionnement des réseaux électriques,
- de la coupe type de pose des réseaux,

Par courrier à

URM
Service Travaux & Développements
Section Raccordements Clients
2 bis rue Ardant du Picq
BP 10102
57014 METZ CEDEX 01

ou par mail à l'adresse : raccordement@urm-metz.fr

E : ÉCHÉANCE SOUHAITÉE ET OBSERVATIONSDate souhaitée de mise en service de votre installation électrique ² : *

Observations éventuelles :

F : INTERVENANTS**F1 : Demandeur du raccordement**

- Particulier
 Société ³
 Collectivité locale ou service de l'État

*Nom - prénom ou raison sociale

Si société :

Forme juridique et SIREN :

Représenté par ⁴....., dûment habilité(e) à cet effet.

Coordonnées actuelles du demandeur :

N° et nom de la voie : *

Code postal : * Commune : *

Téléphone : * Mobile :

Télécopie : Mail. :

F2 : Tiers habilité⁵ (qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement)Le demandeur du raccordement a-t-il mandaté un tiers ? * OUI NON**Si oui**, renseigner les éléments suivants : *

Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'Installation de Consommation décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

- Signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :
- Mandant
 - Mandataire, au nom et pour le compte du mandant
- Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers, qui sera l'interlocuteur d'URM et agira au nom et pour le compte du demandeur pour l'ensemble.

Personne ou société mandatée :
Le cas échéant, représentée par M. / Mme / Mlle ⁶, dûment habilité(e) à cet effet.
Adresse : *
.....
Code postal : * Commune : *
Téléphone : * Mobile :
Télécopie : Mail :

F3 : Installateur ⁷ - Il s'agit en principe de l'électricien :

Nom : *
Adresse :
Code postal : * Commune : *
Téléphone : * Mobile :
Télécopie : Mail :

F4 : Maître d'œuvre ⁸

Nom : *
Adresse :
Code postal : * Commune : *
Téléphone : * Mobile :
Télécopie : Mail :

◇ **Nota :** En complétant les adresses mail, vous acceptez qu'URM les conserve et les utilise dans le cadre de l'exécution de votre demande de prestation.

G : ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l'adresse du demandeur ou du tiers mandaté)

Adresse de l'envoi du devis et de la facture de raccordement :
Nom / raison sociale : *
Adresse : *
Code postal : * Commune : *

H : VALIDATION DES INFORMATIONS

URM établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date : *
Nom - Prénom du signataire⁹ * :
Signature
Fonction :

Versions :

Nom	Version	Date	Modifications
MD	1.031	15/10/2019	

RESUME

Ce document recueille les différentes données administratives et techniques à fournir par le demandeur d'une prestation sur une ou plusieurs installations de consommation, en basse tension inférieure ou égale à 250 kVA, raccordées ou à raccorder au réseau public de distribution d'électricité géré par URM.

Pour une demande de raccordement concernant à la fois consommation et production, il convient de remplir également en parallèle un formulaire spécifique « production », disponible dans la documentation technique de référence URM (DTR).

La DTR, le Référentiel Clientèle, le Barème de raccordement et le catalogue des prestations, sont téléchargeables sur le site internet www.urm-metz.fr. La DTR et le Référentiel Clientèle exposent les dispositions réglementaires et les règles complémentaires qu'URM applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au réseau public de distribution. Le Barème de raccordement présente les modalités de facturation et les prix de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution concédé à URM. Le catalogue des prestations décrit et tarifie les prestations d'URM qui ne sont pas couvertes par le tarif d'accès.

* Champ obligatoire

¹ A minima une des trois informations parmi : adresse, références cadastrales ou coordonnées GPS

² Cette date nous permet d'apprécier l'état d'avancement du projet mais peut-être incompatible avec nos délais d'étude et de réalisation ou ceux d'autorisations administratives. Si en particulier des travaux sur le domaine public sont nécessaires, URM engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'autorisations administratives qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines ; s'il y a lieu, une autre date sera fixée en commun.

³ Indiquer la forme juridique et SIREN (exemple : SARL " DUPONT ") ; fournir un extrait KBIS.

⁴ Qualité (M. / Mme / Mlle), le titre ou la fonction ("Maire", "Directeur technique"...).

⁵ Consulter les termes du mandat et joindre le "Mandat spécial de représentation pour le raccordement d'un ou plusieurs sites au réseau public de distribution d'électricité" disponibles dans la documentation technique de référence" URM.

⁶ Qualité (M. / Mme / Mlle), le titre ou la fonction ("Maire", "Directeur technique"...).

⁷ URM peut avoir besoin de joindre l'installateur pour certains renseignements techniques et/ou en cas d'absence du demandeur.

⁸ Autorisé à prendre des décisions techniques, ne remettant pas en cause le coût de la prestation, sans qu'une information soit adressée par URM au demandeur, ou à son mandataire le cas échéant. URM peut avoir besoin de joindre le maître d'œuvre pour certains renseignements techniques et/ou en cas d'absence du demandeur.

⁹ Le signataire est le demandeur ou son mandataire.